

MAITRE D'APPRENTISSAGE TUTEUR

CONTEXTE

La qualité de l'alternance en formation professionnelle est un enjeu fort pour la réussite des apprenants et pour leur accès à l'emploi.

C'est pourquoi le Ministère du Travail a créé la certification relative aux compétences de Maître d'Apprentissage / Tuteur (MATU, arrêté du 7 décembre 2021).

POLARIS Formation propose à vos salariés expérimentés dans l'accueil d'apprentis et de stagiaires de faire reconnaître leurs compétences grâce à une formation courte.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS ET CONDITIONS D'ACCES

Formation accessible à tous les professionnels du secteur public ou privé qui souhaite consolider sa pratique de tuteur référent professionnel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Grille d'évaluation de la formation
- Délivrance d'un certificat de réalisation

CONTACTS

Responsable MATU : Cécile PECONDON-LACROIX.
c.pecondon-lacroix@polaris-formation.fr

Assistante de formation : Caroline VALETHOU -
c.valethou@polaris-formation.fr - 05.55.01.74.91

OBJECTIFS

- Renforcer et acquérir des compétences dans les trois domaines.

CONTENU

Appropriation du référentiel MATU constitué de trois domaines de compétences

- Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant,
- Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

MOBILISÉES

- Formation en présentiel.
- Pédagogies actives mobilisant l'expérience des participants.
- Alternance d'apports théoriques et d'outils opérationnels.
- Accompagnement personnalisé.

- Clôture des inscriptions : 14 septembre 2026
- Date d'entrée en formation :
 - ◆ Session : 25 septembre et 06 novembre 2026.
- Durée : 14h
- Ouverture de la session à partir de 8 participants.
- Coût : 406 €